Ces profs qui ont du mal à joindre les deux bouts

Des témoignages recueillis par le syndicat SE-Unsa en Haute-Savoie pointent les difficultés financières, parfois importantes, que rencontre une partie des enseignants dans le département, notamment pour se loger.

Pour 72 % des enseignants qui ont participé à l'enquête, le logement est le plus gros problème, notamment pour ceux qui vivent seuls et n'ont qu'un salaire. Archives Photo Le DL/M.R.

« Je suis obligée de me loger dans un appartement de 45 m² et une chambre, avec deux ados, car mon salaire ne me permet pas de louer plus grand. Je dors sur un canapé-lit… Je trouve ma situation honteuse. » Cette mère de famille haut-savoyarde qui témoigne n'est pas une salariée précaire, mais une fonctionnaire d'État de 35 ans : elle est professeure des écoles. Elle fait partie d'un panel d'enseignants qui ont répondu à une enquête sur les conditions de vie et le pouvoir d'achat des profs, organisée sur deux jours, courant mai, par le syndicat SE-Unsa.

« L'enquête était anonyme pour que chacun puisse s'exprimer librement. On l'a diffusée via les boîtes aux lettres professionnelles de l'ensemble du corps enseignant. Sur toutes les réponses qu'on a reçues, nous avons retenu 82 témoignages sur lesquels on a travaillé », explique Emmanuel Fuss, secrétaire départemental du SE-Unsa.

Les retours témoignent, selon lui, « de la paupérisation de plus en plus grande » d'une partie des enseignants, dans un département où le coût de la vie est particulièrement élevé.

Colocation et éloignement forcés

« Le logement et ses incidences sont ce qui ressort le plus », relate Emmanuel Fuss. 72 % des réponses retenues évoquent spontanément cette problématique. « On a des fonctionnaires de catégorie A qui ont recours à la colocation ou à l'éloignement forcés, et c'est clairement de pire en pire », observe le syndicaliste.

En cause, le déficit de logements réservés aux fonctionnaires dans le département, mais surtout le niveau des rémunérations, déconnecté du coût du logement. « Avec le gel du point d'indice, on a perdu entre 20 et 25 % de pouvoir d'achat », rappelle Emmanuel Fuss.

Sur ce thème, plusieurs témoignages proviennent de femmes seules qui doivent assumer un ou plusieurs enfants. Leurs salaires, souvent proches de 2 000 euros, sont insuffisants pour se loger correctement dans le privé et le parc social ne leur est pas toujours accessible.

Plusieurs autres sujets d'inquiétude ou de colère reviennent spontanément : le constat que « tout est trop cher » pour 52 % des répondants, des frais de route qui plombent le budget pour 36 %, un sentiment d'injustice par rapport à d'autres départements pour 17 %, l'angoisse de ne pas pouvoir payer les études de ses enfants pour près de 15 %, des frais de garde d'enfant plus élevés qu'ailleurs pour presque 10 %, ou encore la nécessité de faire appel à l'aide de ses parents pour plus de 8 %.

La conséquence est, selon Emmanuel Fuss, que « la Haute-Savoie n'attire plus les collègues qui viennent de loin » et que « beaucoup d'enseignants qui vivent ici veulent partir dans le sud de l'académie pour trouver des loyers moins chers. »

Les résultats de l'enquête ont été transmis au directeur académique, au préfet et permettront d'alimenter les revendications nationales du syndicat sur le pouvoir d'achat des enseignants.

Muriel ROTTIER

« Je dors dans le salon depuis quatre ans »

Voici des extraits de quelques-uns des témoignages envoyés au SE-Unsa.

- « Je gagne 2 300 euros, je suis certifié [NDLR : titulaire du CAPES, le concours qui permet d'enseigner en collège et lycée], j'ai 47 ans, suis séparée, avec deux enfants adolescents […] Je dors dans le salon depuis quatre ans. Je suis dans l'impossibilité de m'assumer financièrement. »
- « Je travaille dans l'Éducation nationale depuis 19 ans […], je gagne 2 097 euros par mois […] J'ai essuyé autant de refus que de demandes pour louer un appartement. Je ne suis pas regardante, je cherche un F2 pour 3 personnes soit en général 40 m². J'ai un garant, un emploi assuré de fonctionnaire. Pourtant, aucune agence n'a voulu donner suite à mes demandes (Annecy). »
- « Je suis nommée TR [NDLR : titulaire remplaçante] sur Annemasse. Il m'est impossible de me loger dans le nord du département […], je n'ai même pas droit aux APL. Mes déplacements pour me rendre sur mes lieux de travail me coûtent plus de 500 euros par mois. »
- « Je travaillais dans les Bouches-du-Rhône auparavant, j'avais une indemnité de résidence alors que notre loyer était inférieur à celui de la Haute-Savoie. »
- « Le prix de l'immobilier impacte tout le reste jusqu'à la capacité à pouvoir financer les études

Virginie : « C'est la double peine en Haute-Savoie pour les enseignants »